

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-29

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 15

OBJET : **Décision modificative n° 1 du budget primitif** (*budget annexe « eau et assainissement »*)

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2022

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, M. THIMONIER Franck, MM ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, MONTAGNON Bruno, JARRIGE Jérôme, DESSERTINE Sébastien, Mme CHENAVIER Christelle, M. ASTRUC Pierre-Charles, Mme CORNET Sophie, M. PLOCH Romain

Absents : Mme ROCLE Nathalie (*pouvoir à Christine FASSINOT*), Mmes LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle, PARENTI Sandrine

Secrétaire de séance : M. PLOCH Romain

Monsieur le Maire expose que l'article 44 du contrat de délégation du service d'eau potable ainsi que l'article 42 du contrat de délégation du service d'assainissement collectif et non collectif prévoient la suppression du transfert du droit à déduction de la TVA au délégataire. En conséquence, le service annexe "eau et assainissement collectif et non collectif" est assujéti à la TVA, et à ce titre, exerce directement son droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement ou de fonctionnement.

Sur proposition de Monsieur le Maire, certains crédits inscrits au budget primitif se révélant insuffisants afin de prendre en compte cet assujétissement à la TVA, après délibération, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les augmentations de crédits suivantes :**

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts (€)	Augmentation sur crédits ouverts (€)
D 605-0 : achats d'eau		12 612.00
D 61523-1 : Réseaux		4 950.00
D 6228-0 : Divers		5 211.00
D 6378-0 : Autres taxes et redevances		18 835.00
D 6378-1 : Autres taxes et redevances		27 495.00
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		69 103.00
D 673-0 : Titres annulés (sur ex. ant.)		234 128.00
D 673-1 : Titres annulés (sur ex. ant.)		50 765.00
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		284 893.00
R 70128-0 : Autres taxes et redevances	224 864.00	
R 70611-1 : Redev assainissement collectif	54 000.00	
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar	278 864.00	
R 773-0 : Mandats annulés (sur ex. ant.)..	38 947.00	
R 773-1 : Mandats annulés (sur ex. ant.)..	36 185.00	
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	75 132.00	

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme :
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 12 décembre 2022

Le Maire,



Alain CAUQUIL